



ORADÉA MULTISUPPORT

Optimisez la gestion et la transmission  
de votre patrimoine dans le cadre privilégié  
de l'assurance vie

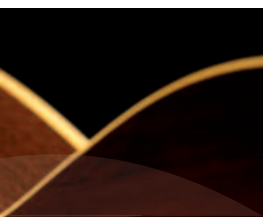


## ORADÉA MULTISUPPORT

ORADEA MULTISUPPORT vous offre un choix de plus de 250 supports en unités de compte représentatifs des différentes classes d'actifs, zones géographiques, secteurs d'activité et style de gestion.

Pour optimiser la gestion de ces supports, vous disposez de 3 modes de gestion et de cinq services d'accompagnement à l'investissement accessibles en Gestion libre.

ORADEAVIE  
MULTISUPPORT



# VOTRE ASSURANCE VIE

## MULTISUPPORT, MULTIGESTIONNAIRE

### UN CONTRAT ÉVOLUTIF ET INNOVANT

Le contrat Oradea Multisupport est régulièrement enrichi de nouvelles fonctionnalités.

Ces améliorations profitent non seulement aux nouveaux clients mais aussi aux adhésions existantes.

### LA DISPONIBILITÉ DU CAPITAL ET LA LIBERTÉ D'ACTION

Dans le cadre de votre adhésion, vous pouvez à tout moment :

- effectuer des versements libres ou programmés (que vous pouvez suspendre à tout moment et gratuitement),
- modifier et choisir le mode de gestion (Gestions Libre, sous Mandat ou à Horizon de placement),<sup>(1)</sup>
- obtenir des avances pour vos besoins de trésorerie dès la fin de la première année,<sup>(1)</sup>
- disposer de tout ou partie de votre capital en procédant à des rachats,<sup>(1)</sup>
- mettre fin à votre adhésion avec une sortie au terme en capital ou sous forme de rente.

### UN OUTIL PERFORMANT DE PROTECTION ET DE TRANSMISSION DU CAPITAL

- Vous bénéficiez d'une garantie associée automatiquement à votre adhésion. En cas de décès, elle permet aux bénéficiaires que vous avez désignés de percevoir, si votre adhésion est en moins-values, un capital supplémentaire égal au maximum à 25 % de la somme des versements.<sup>(2)</sup>
- Vous désignez librement la ou les personnes qui percevront le capital en cas de décès. Vous organisez, avec votre Conseiller, la transmission de votre capital dans les meilleures conditions grâce à l'assurance vie.
- Vous accédez à des montages patrimoniaux spécifiques, adaptés à votre situation (donations intergénérationnelles, démembrement de la clause bénéficiaire).

### LE CHOIX DU MODE DE GESTION FINANCIÈRE DE VOTRE CONTRAT

- La Gestion Libre : pour répartir librement votre capital entre les 250 supports en unités de compte disponibles sur le contrat. Vous accédez également aux services d'accompagnement à l'investissement.
- La Gestion sous Mandat : pour confier la répartition de votre capital à une société de gestion à laquelle vous déléguez votre faculté d'arbitrage.
- La Gestion à Horizon : pour optimiser la répartition de votre capital sur une durée déterminée en fonction de l'horizon de réalisation de vos projets.

### VOUS PROFITEZ DU CADRE FISCAL PRIVILÉGIÉ DE L'ASSURANCE VIE

- Fiscalité des intérêts en cas de rachat au delà de 8 ans,
- Des arbitrages en franchise d'impôts,
- La fiscalité attractive lors de la transmission des capitaux en cas de décès.

### LES ÉVOLUTIONS RÉCENTES

- Création de l'offre de Gestion sous Mandat d'arbitrage avec le mandat Patrimonial & Réactif piloté par DNCA Finance.
- Enrichissement régulier de l'offre financière par ajout de nouveaux supports en unités de compte.<sup>(3)</sup>
- Mise à disposition d'une offre destinée à simplifier les donations intergénérationnelles.

### LE + D'ORADEA MULTISUPPORT

Vous répartissez librement votre capital entre la Gestion Libre et la Gestion sous Mandat !

(1) Sauf cas particulier (nantissement, acceptation du bénéfice, etc.).

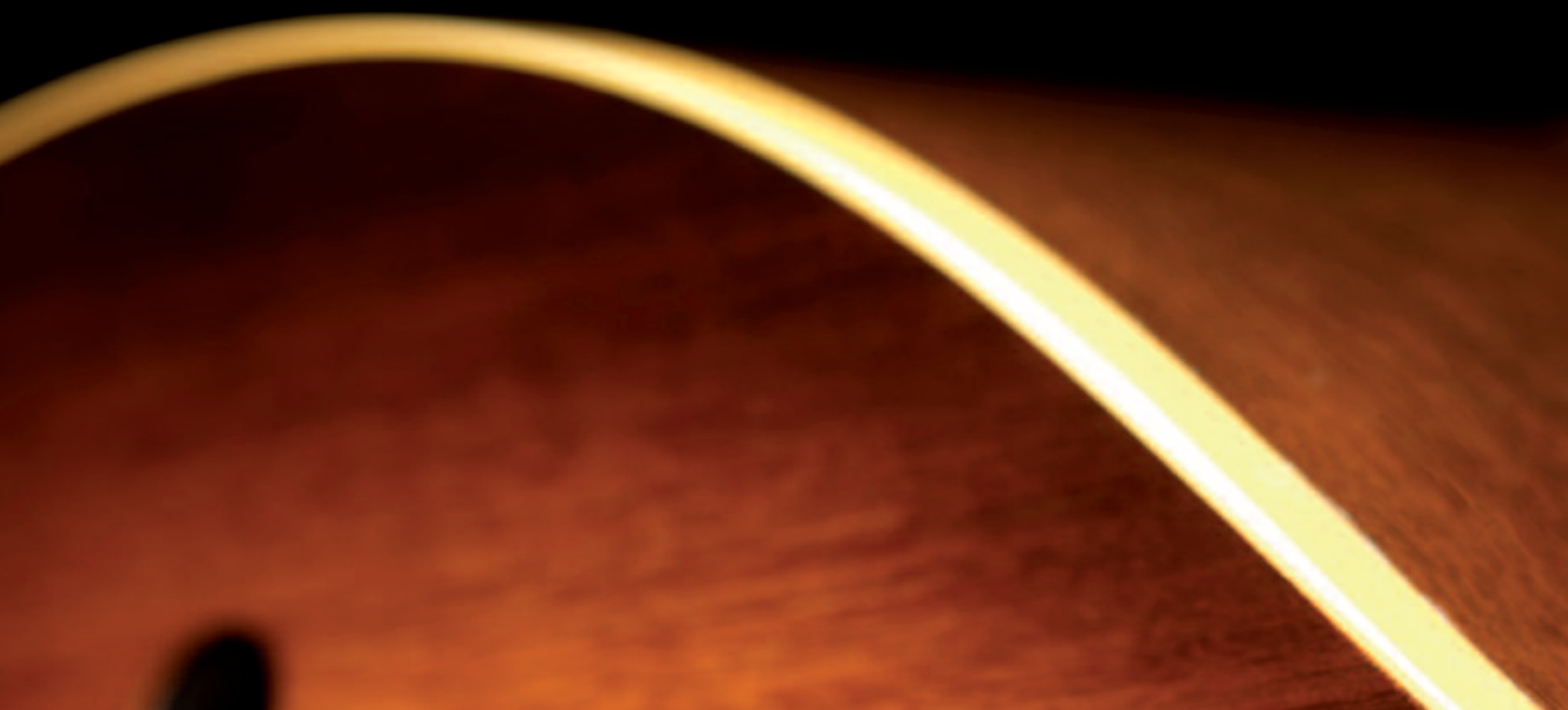
(2) Garantie valable jusqu'aux 70 ans de l'assuré, voir les caractéristiques détaillées dans la Notice d'Information du contrat.

(3) Oradea Vie ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte, et non pas sur leur valeur, celle-ci étant sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse en fonction de l'évolution des marchés financiers.

# SUPPORT

# ORADEAVIE MULTISUPPORT

VOUS PROPOSE 3 MODES DE GESTION POUR  
RÉPONDRE PRÉCISÉMENT À VOS ATTENTES.



# 1 LA GESTION LIBRE

**Vous avez accès à tous les supports du contrat ainsi qu'aux cinq services d'accompagnement à l'investissement.**

L'offre financière d'ORADEA Multisupport est régulièrement enrichie, une cellule d'expertise financière est consacrée à l'étude et à la sélection des supports, pour vous faire bénéficier à tout moment du meilleur de la gestion mondiale. Au travers de cette offre, vous accédez à une large gamme de supports en unités de compte investis entre différentes classes d'actifs (actions, obligations, immobilier...).

## ■ LE SUPPORT SÉCURITÉ EN EUROS

Un support Sécurité en euros qui offre à tout moment une sécurité absolue de votre capital tout en vous permettant de bénéficier d'un taux de rendement minimum garanti défini chaque année<sup>(3)</sup>, valorisant ainsi régulièrement votre capital sans aucun risque pour celui-ci.

**Performances du support Sécurité :** + 22,72 % nets sur 5 ans, <sup>(1)</sup> + 4,20 % nets en 2007. <sup>(1)</sup>

## ■ LES SUPPORTS IMMOBILIERS

Représentatifs de parts de SCI ou de SCPI, ces supports peuvent vous faire bénéficier des rendements attractifs de cette catégorie d'actifs.

## ■ LES SUPPORTS STRUCTURÉS

Ces supports le plus souvent à fenêtre de commercialisation sont constitués de FCP à formules ou d'obligations. Ils proposent des solutions innovantes qui visent à assurer un niveau de protection du capital investi, fourni par la société de gestion, tout en profitant du dynamisme des marchés actions.

## LES SUPPORTS CONSTITUÉS DE SICAV ET FCP

Accédez à une palette de plus de 250 supports de 45 sociétés de gestion, représentatifs des principales classes d'actifs, zones géographiques, secteurs d'activités ainsi que de différents styles de gestion.

### Des fonds aux performances plébiscitées par les conseillers en gestion de patrimoine :

Tricolore Rendement (Edmond de Rothschild AM) :  
**+ 128,48 %**,<sup>(2)</sup>

Agressor (Financière de l'échiquier) :  
**+ 122,3 %**,<sup>(2)</sup>

Centifolia (DNCA Finance) :  
**+ 153,0 %**,<sup>(2)</sup>

Tocqueville dividende (Tocqueville Finance) :  
**+ 129,94 %**,<sup>(2)</sup>

### Des partenaires prestigieux :



FINANCIERE DE L'ECHIQUIER



EDMOND DE ROTHSCHILD  
ASSET MANAGEMENT  
GROUPE ICF ROTHSCHILD



DNCA  
BENEFICIAIRE  
Gruppo Banca Leonardo



FRANKLIN TEMPLETON  
INVESTMENTS



SOCIETE GENERALE  
Asset Management



Tocqueville Finance S.A.  
Banque privée - Banque collective

(1) Calculées au 31 décembre 2007, hors prélèvements fiscaux et sociaux.

(2) Performances sur cinq ans au 1<sup>er</sup> octobre 2007, les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Performances brutes des frais du contrat et hors prélèvements fiscaux et sociaux.

(3) Éventuellement complété d'une participation aux bénéfices.

# DANS LE CADRE DE LA 1 GESTION LIBRE DÉCOUVREZ LES

## Des services qui optimisent l'efficacité et la sécurité de votre placement

En complément du choix de vos supports, ces services contribuent à rendre votre placement plus efficace et plus sûr <sup>(1)</sup>, en le personnalisant en fonction de vos attentes particulières.

### ■ SÉCURISATION DES GAINS

Pour préserver vos gains acquis sur les marchés financiers.

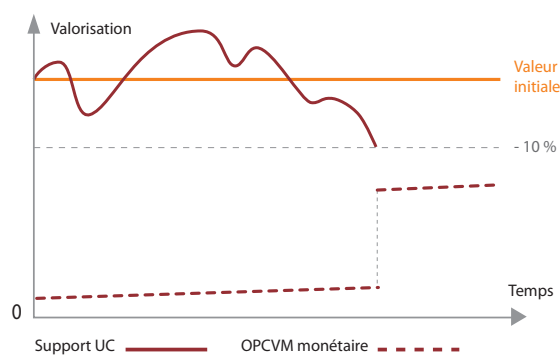
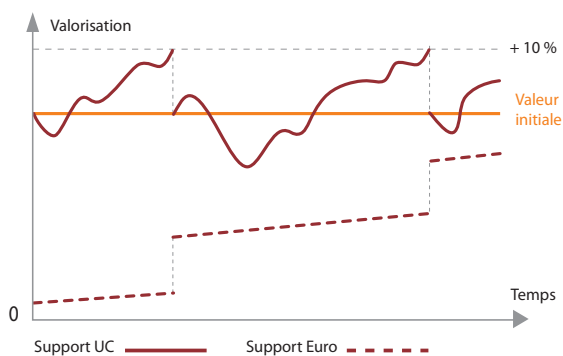
**Son principe :** Pour chaque support en unités de compte choisi, lorsque les gains constatés dépassent un seuil que vous avez fixé, ceux-ci sont automatiquement arbitrés vers le support en euros sans risque. Ainsi, vous sécurisez régulièrement la performance de vos supports financiers.

Vous choisissez librement les supports et le seuil de gains fixé pour chaque support.

### ■ LIMITATION DES PERTES

Pour réagir en cas de baisse.

**Son principe :** Pour chaque support en unités de compte choisi, lorsque la baisse constatée dépasse le seuil que vous avez fixé, le montant restant sur le support est automatiquement arbitré vers le support Monétaire, en vue de la mise en place d'une nouvelle allocation de vos actifs.



Les schémas présentés ci-dessus sont des exemples simplifiés et n'ont pas de valeur contractuelle.

## COMBINAISON DE PROGRAMMES

### Limitation des pertes relative à la performance

Combiner le service "sécurisation des gains" avec le service "limitation des pertes" permet de profiter de la hausse en sécurisant vos plus-values dans le temps, tout en limitant les pertes éventuelles en cas de baisse brutale des marchés.

**Ainsi le service de limitation des pertes devient fonction de la performance du support.**

(1) Oradéa Vie ne s'engage que sur le nombre d'unité mais pas sur leur valeur, celles-ci étant sujettes à des fluctuations à la hausse ou à la baisse en fonction des évolutions des marchés financiers.

# SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT À L'INVESTISSEMENT



## ■ DYNAMISATION DU RENDEMENT

**Pour dynamiser votre épargne sans risque pour votre capital initial.**

**Son principe :** Ce service concerne le support en euros. La totalité du rendement constaté au 31 décembre de chaque année sur ce support est arbitrée automatiquement le 1<sup>er</sup> mars de l'année suivante vers les supports en unités de compte de votre choix. Le rendement de votre support en euros profitera ainsi progressivement de la performance des marchés financiers sur le long terme, sans risque pour votre capital initial.

## ■ ALLOCATION CONSTANTE

**Pour maintenir dans le temps votre allocation d'actifs personnalisée.**

**Son principe :** La répartition de votre capital entre vos supports est automatiquement et régulièrement rééquilibrée. Tous les trois mois, un arbitrage rééquilibre automatiquement votre capital, de manière à retrouver la répartition initiale.

Ainsi, vous retrouvez l'allocation composée personnellement avec l'aide de votre conseiller. Vous pouvez modifier à tout moment cette répartition. Ce service ne peut se cumuler avec les autres ni avec la Gestion sous Mandat.

## ■ INVESTISSEMENT PROGRESSIF

**Pour augmenter progressivement votre exposition aux marchés financiers.**

**Son principe :** Votre capital est initialement investi sur le support monétaire ou le support Sécurité en euros. Selon la fréquence choisie (mensuelle, bimensuelle, hebdomadaire), ce support est arbitré en douze échéances vers l'allocation de votre choix. Vous lissez ainsi l'exposition de votre investissement sur les marchés financiers.

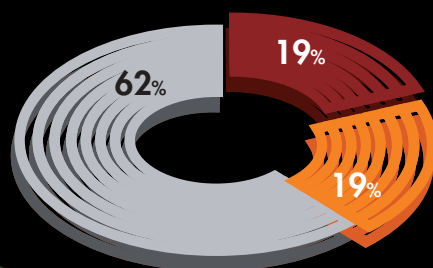
## 2 LA GESTION SOUS MANDAT

### MANDAT PATRIMONIAL & RÉACTIF PILOTÉ PAR DNCA FINANCE

**Déléguez votre faculté d'arbitrage à un expert de la gestion d'actifs reconnu pour ses performances.**

La Gestion sous Mandat se caractérise par la signature d'un mandat d'ordre d'arbitrage entre l'adhérent et la société de Gestion. Ce mandat autorise la société de Gestion à effectuer des arbitrages pour le compte de l'adhérent.

VOUS POUVEZ RÉPARTIR VOTRE CAPITAL ENTRE LA GESTION LIBRE ET LA GESTION SOUS MANDAT



#### GESTION LIBRE

- Support en euros
- Support en unités de compte

#### GESTION SOUS MANDAT

- Mandat Patrimonial & Réactif

# CONFIEZ VOTRE CAPITAL À NOS EXPERTS

## ■ LES OBJECTIFS DU MANDAT PATRIMONIAL & RÉACTIF

- Vous permettre de vous dégager de tout souci de gestion en confiant à des spécialistes les arbitrages entre les supports en unités de compte de votre contrat.
- Répondre à votre préoccupation de valorisation du patrimoine : **objectif de performance régulière, souci de préservation du patrimoine sur le long terme.**
- **Optimiser la performance sur le long terme et anticiper les différentes configurations de marché.**

Les arbitrages effectués correspondent à une répartition entre des supports représentatifs de fonds actions, obligataires, réactifs et monétaires. Selon les anticipations du gérant sur les marchés, le profil de l'allocation, pourra correspondre à un portefeuille de type prudent, équilibré ou dynamique. Ainsi en fonction des évolutions des marchés, l'allocation financière de votre mandat s'adapte pour profiter des périodes de hausse et amortir les périodes de baisse.

**DNCA**

FINANCE

Gruppo Banca Leonardo

DNCA FINANCE EST UN SPÉCIALISTE DE LA GESTION ACTIVE ET ÉVOLUTIVE.

Nous estimons que seule une gestion libre et active, qui sait s'affranchir des indices, permet d'obtenir les meilleures performances à long terme tout en réduisant les risques liés à la volatilité des marchés.

## ■ LES ATOUTS DU MANDAT PATRIMONIAL & RÉACTIF

**Performance** : DNCA Finance est une des sociétés de référence de la gestion active. Elle a démontré sa capacité à délivrer des performances régulières sur la durée, devenant une société de gestion plébiscitée par les conseillers en gestion de patrimoine.

**Sélectivité** : l'utilisation des meilleurs supports du marché, les supports choisis dans le cadre du mandat étant sélectionnés par DNCA Finance parmi ceux des sociétés de gestion les plus renommées de la place.

**Réactivité** : une gestion optimisée via des arbitrages effectués par DNCA Finance en fonction des configurations du marché, sans obligation de conserver un profil de risque figé.

**Implication** : une rémunération de DNCA Finance essentiellement basée sur la performance, en fonction de la plus-value constatée en fin d'année sur le mandat pour chaque adhésion.

**Transparence** : un rapport trimestriel complet et clair, décrivant les orientations de gestion du mandat ainsi que la répartition appliquée, est disponible sur le site [oradeavie.com](http://oradeavie.com) à chaque arbitrage réalisé, vous recevez également un avis d'opération détaillé.

**Accessibilité** : une souscription possible dès 12 000 euros investis dans le cadre de la Gestion sous Mandat.

**Liberté** : une répartition possible du capital entre la Gestion Libre et la Gestion sous Mandat.

### 3 LA GESTION À HORIZON

UNE GESTION QUI OPTIMISE VOTRE CAPITAL SUR LA DURÉE.

**Vous choisissez votre horizon de placement en fonction de la date de réalisation de votre projet : départ à la retraite, études des enfants, concrétisation de votre passion, etc.**

**Vous déterminez le montant des versements que vous souhaitez effectuer.**

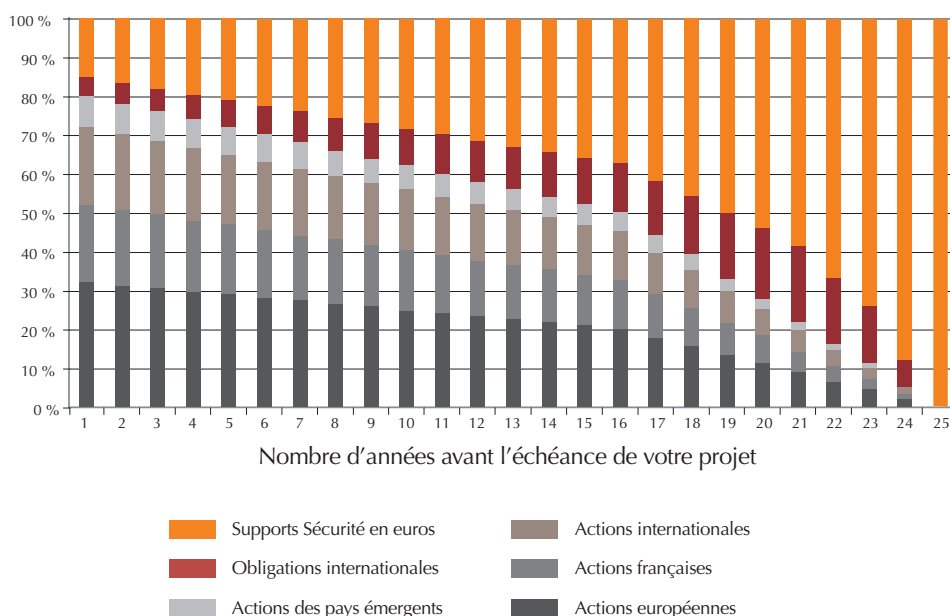
**Votre capital est alors réparti sur une grille d'allocation qui vous est communiquée à l'adhésion.**

#### ■ UNE GESTION OPTIMISÉE

Votre capital est réparti entre six supports suivant une allocation pré-établie qui tient compte de la durée restant à courir jusqu'à la date de réalisation de votre projet. Plus cette durée est importante, plus votre capital est investi en actions pour profiter de leur espérance de rendement à long terme. À l'inverse, plus l'échéance se rapproche, plus votre épargne est orienté vers le support Sécurité en euros pour préserver votre capital.

Les changements de répartition sont gratuits et effectués selon la grille présentée ci-dessous. Vous pouvez modifier l'horizon de placement de votre capital quand vous le souhaitez.

## GRILLE D'ALLOCATION DE L'ÉPARGNE ENTRE LES SUPPORTS



# AVEC ORADÉA MULTISUPPORT,

## VOUS BÉNÉFICIEZ DE LA FISCALITÉ AVANTAGEUSE PROPRE À L'ASSURANCE VIE.

### UNE IMPOSITION RÉDUITE DES INTÉRÊTS ET DES PLUS-VALUES

Lors d'un rachat partiel, vous ne serez imposable que sur les produits (intérêts et plus-values) qui composeront ce rachat. Vous pourrez alors, soit intégrer ces gains dans votre déclaration de revenus, soit opter pour le prélèvement forfaitaire libératoire dont le taux est dégressif selon l'antériorité de votre contrat. Les prélèvements sociaux représentent 11 % du montant des intérêts et plus-values imposables. Le tableau suivant vous présente la synthèse de la fiscalité et des prélèvements sociaux actuellement en vigueur.

DURÉE ÉCOULÉE DEPUIS L'OUVERTURE DU CONTRAT	TAUX DU PRÉLÈVEMENT LIBÉRATOIRE APPLIQUÉ SUR LES PRODUITS	PRÉLÈVEMENTS SOCIAUX SUR LES PRODUITS
Avant 4 ans	35 %	11 %
Entre 4 et 8 ans	15 %	11 %
À partir de la 8 <sup>e</sup> année	7,5 % après abattement annuel de : 4 600 euros pour une personne seule ou 9 200 euros pour un couple marié ou pacsé soumis à imposition commune <sup>(1)</sup>	11 %

### DES ARBITRAGES EN FRANCHISE D'IMPÔTS

Les opérations d'arbitrages entre les supports ne sont soumises à aucune fiscalité dans la mesure où le capital reste investi dans le contrat.

Elles n'entrent pas non plus en compte pour le calcul du seuil annuel de cession de valeurs mobilières.

### UNE FISCALITÉ PRIVILÉGIÉE POUR LA TRANSMISSION DE VOTRE CAPITAL

En cas de décès, pour les sommes correspondant aux primes versées avant le 70<sup>e</sup> anniversaire de l'assuré, le capital est versé au(x) bénéficiaire(s) désigné(s) en exonération de droits de succession, pour la fraction n'excédant pas 152 500 euros pour un même bénéficiaire.<sup>(2)</sup>

Les versements effectués après le 70<sup>e</sup> anniversaire de l'assuré sont, quant à eux, exonérés de droits de succession, jusqu'à un montant global de 30 500 euros. Au-delà de ce montant, ils sont soumis aux droits de succession en fonction des liens de parenté. Les produits (intérêts et plus-values) générés par les versements effectués après le 70<sup>e</sup> anniversaire de l'assuré sont totalement exonérés de droits de succession.<sup>(2)</sup>

(1) Pour profiter pleinement de l'abattement après le 8<sup>e</sup> anniversaire du contrat, vous pouvez décider de réintégrer les produits au barème progressif de l'impôt sur le revenu à hauteur du montant d'abattement et choisir le prélèvement forfaitaire libératoire de 7,5 % plus les prélèvements sociaux pour le solde des produits.

(2) Au delà les sommes sont soumises à une taxe de 20% sauf exonérations liées à la qualité du bénéficiaire (le conjoint ou le partenaire lié à l'assuré décédé par un Pacte Civil de Solidarité - PACS - )

# Les principales caractéristiques du contrat

## ORADÉA MULTISUPPORT

### MODES DE GESTION

- **La Gestion Libre** : votre capital est investi selon votre choix entre les différents supports accessibles.
- **La Gestion sous Mandat** : vous déléguez votre faculté d'arbitrage au travers de la signature d'un mandat d'ordre d'arbitrage.
- **La Gestion à Horizon** : le capital est investi dans des supports proposés au contrat selon une répartition déterminée par Oradea Vie et évoluant chaque année en fonction de la durée restant à courir jusqu'au terme prévu de l'adhésion.

Vous pouvez combiner la Gestion Libre et la Gestion sous Mandat. Adhésion possible par transfert de PEP, se reporter à la Notice d'Information du contrat.

### VERSEMENTS

- **Versement initial** :  
1 200 euros minimum en Gestion Libre ou à Horizon,  
12 000 euros en Gestion sous Mandat,  
75 euros par support en Gestion Libre.
- **Versements programmés, minimum de versement en fonction de la périodicité choisie** :  
75 euros par mois,  
225 euros par trimestre,  
450 euros par semestre,  
900 euros par an.  
Le minimum par support en unité de compte est de 75 euros.

### FRAIS SUR VERSEMENTS

- 5 % du montant de chaque versement.
- Sur le versement initial, prélèvement d'un droit d'entrée à l'association Apogée, souscripteur du contrat (7 euros).

### RENDEMENTS

- Pour le support Sécurité en euros : un taux minimum garanti pourra être déterminé par ORADÉA VIE chaque année. À ce taux s'ajoute la participation aux résultats.
- Pour les autres supports, la valorisation du capital est liée à l'évolution des marchés financiers.

### ARBITRAGES

- Montant minimum arbitré d'un support vers un autre : 75 euros.
- Montant minimum à laisser sur un support en cas d'arbitrage partiel : 75 euros.

### LES SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT À L'INVESTISSEMENT

- **Sécurisation des gains, limitation des pertes et dynamisation du rendement** :  
montant minimum par support à la mise en place : 1 200 euros.
- **Allocation constante** :  
montant minimum sur l'adhésion à la mise en place : 1 200 euros  
montant minimum arbitré : 200 euros  
fréquence d'arbitrage : trimestrielle.
- **Investissement progressif** :  
montant minimum sur le support Monétaire ou Sécurité en euros à la mise en place : 7 500 euros

### FRAIS D'ARBITRAGES

- 1 % des sommes arbitrées.
- À ce taux s'ajoute 0,5 % pour un arbitrage provenant d'un support immobilier (hors SCPI).
- Pas de frais d'arbitrages en Gestion à Horizon et en Gestion sous Mandat.

### FRAIS DE GESTION

- **Montant** :  
0,991 % par an en Gestion Libre ou Gestion à Horizon,  
1,3 % par an en Gestion sous Mandat,  
et annuellement, 10 % de la plus-value en Gestion sous Mandat.
- **Mode de prélèvement** :  
pour les supports en unités de compte : minoration du nombre d'unités de compte chaque mois,  
pour le support Sécurité en euros : diminution chaque année de la participation aux résultats.

### DISPONIBILITÉ

À tout moment et sous réserve de l'accord d'un éventuel bénéficiaire acceptant, le rachat total ou partiel du capital est possible sans aucune pénalité. Une avance est possible dès la fin de la première année d'adhésion (maximum 60 % du capital constitué avec un minimum de 1 200 euros).

### GARANTIES

#### En cas de décès :

Cette garantie stipule que le montant réglé au(x) bénéficiaire(s), en cas de décès de l'assuré, ne pourra être inférieur au cumul des versements nets effectués, déduction faite des rachats. La garantie est réduite si les versements dépassent 1 500 000 euros. Son montant ne peut excéder 25% de la somme des versements et cesse au 70<sup>e</sup> anniversaire de l'adhérent. Le fonctionnement détaillé de cette garantie figure dans la Notice d'Information.

#### Avec ORADÉA MULTISUPPORT vous êtes informés par :

- Trois relevés trimestriels (avril, juillet, octobre) donnant à chaque fois la situation de votre contrat et le rappel du trimestre précédent ;
- Un relevé de situation annuel arrêté au 31 décembre de chaque année et envoyé au début de l'année suivante.

Vous trouverez les caractéristiques détaillées du contrat d'assurance vie ORADÉA MULTISUPPORT dans la Notice d'Information remise lors de votre adhésion.